AR Prefecture

006-210600060-20210412-20210421-DE
Reçu le 16/04/2021
Publié le 16/04/2021

DELIBERATION N°2021-04-21

REPUBLIQUE FRANCAISE **DEPARTEMENT DES ALPES MARITIMES**

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
De la Commune d'ASPREMONT (06790)

Date de convocation : 07.04.2021

Séance du 12 Avril 2021

L'an deux mille vingt et un le douze avril 2021 à 19h00, le Conseil Municipal de la Commune régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, en Visio conférence, sous la présidence de Monsieur le Maire, Pascal BONSIGNORE

Présents :

M. BONSIGNORE Pascal

M. ARZANI Jean-Pierre
Mme PERNOT Chantal
M. Joël PIERACCINI
Mme FAYOLLE Patricia
M. CHAIX Michel
Mme LEURETTE Catherine
Mme GIGNOUX Laure
M. MERCIER Thierry
M. LE MORVAN Gilles
Mme HAM Emmanuelle
M. COUBETERGUES Benoît
M. BARBIER Olivier
Mme VONNER Isabelle
M. GIAUFFRET-SIMONGIOVANI Caroline
Mme DI BARTOLO Claire

Excusés :

Mme LEBRETON Elisabeth a donné procuration à Mme FAYOLLE Patricia.
M ANDRIO Franck

DI BAROLO Claire a été nommé(e) secrétaire de séance

Nombre de conseillers en exercice : 19
Présents : 17
Pouvoirs : 1
Votants : 18

AR Prefecture

006-210600060-20210412-20210421-DE
Reçu le 16/04/2021
Publié le 16/04/2021

OBJET : EXONERATION LOYERS ET AVENANT AU BAIL LOCATIF RESTAURATEUR SAINT CLAUDE

Le Conseil Municipal,

Vu l'état d'urgence sanitaire déclaré par l'article 4 de la loi n°2020-290 du 23 mars 2020,

Considérant l'impact majeur de la crise sanitaire du Covid 19 sur le chiffre d'affaire du restaurateur de la commune « le Saint Claude »,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité des membres présents et représentés :

- de renouveler une exonération de trois mois pour les mois de novembre et décembre 2020 et janvier 2021.

- de passer les deux mois de cautions versées sur les mois de février et mars 2021
- de fixer un montant de loyer à 625 euros par mois soit 50% du montant de loyer fixé par le bail à partir du mois d'avril 2021 et ce, jusqu'à la réouverture de l'établissement.

FAIT et DELIBERE en Mairie les jours, mois et an que-dessus.
Au registre sont les signatures.

Aspremont, 13 Avril 2021

Le Maire,

MAIRIE D'ASPREMONT * 06 (Alpes Maritimes) *

Pascal BONSIGNORE